



**Direction  
Générale Adjointe  
Développement et  
Cadre de Vie**

**Direction de  
l'Attractivité  
du Territoire**

**Direction Adjointe  
Aménagement du  
Territoire et  
Fonds Européens**

Affaire suivie par :  
Christophe DUMAS

Tél. : 06 37 92 61 66

Courriel :

[christophe.dumas@gard.fr](mailto:christophe.dumas@gard.fr)

Réf : CD/CM/2023/31



Nîmes, le 12 JUN 2023

Monsieur Olivier Fabregoul  
Maire de Caissargues  
Mairie  
16 Rue de la Soleïadou

30132 CAISSARGUES

**Objet : Avis du Département – 1<sup>ère</sup> Modification du PLU**

Monsieur le Maire,

Le projet de 1<sup>ère</sup> modification du PLU décidé par votre Conseil municipal, conformément à l'article L 153-40 du Code de l'urbanisme, m'a bien été transmis avant l'ouverture de l'enquête publique.

J'ai bien pris note que cette modification concerne :

- la suppression de 5 emplacements réservés (acquisition ou impossibilité de faire),
- la modification des limites de la zone UC (intégration de 2 parcelles issues de la zone UA et de 3 de la zone UE),
- l'adaptation du règlement (zones UA, UC et UD),
- et une clarification d'un certain nombre de termes utilisés dans le règlement du PLU pouvant faire l'objet d'interprétations.

Compte tenu du dossier fourni, j'ai l'honneur de vous transmettre l'avis favorable de l'Administration départementale dès lors que les évolutions n'affectent pas les routes départementales ; je vous demande de bien vouloir en adresser une copie au commissaire enquêteur.

Je vous invite à me faire parvenir un exemplaire du PLU de votre commune modifié et opposable (lien de téléchargement).

La Direction de l'Attractivité du Territoire, notamment en charge de la coordination des interventions en matière d'urbanisme au niveau de l'Administration départementale, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma meilleure considération.

La Présidente,